

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 novembre 2020

OBJET :

**Rapport annuel 2019 de la Métropole du Grand Nancy
sur le prix et la qualité du service public
d'élimination des déchets**

Rapporteur : M. VOGIN
Délibération n°6

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur rappelle aux membres du Conseil municipal que conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L.2224-5) et au décret d'application N° 2000-404 du 11 mai 2000, le rapport annuel 2019 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets doit être présenté au Conseil de la Métropole du Grand Nancy et transmis à l'ensemble des Communes membres pour communication aux Conseils municipaux respectifs.

L'année 2019 a été marquée par les événements suivants :

- la poursuite de la progression des comportements vertueux des Grands Nancéiens en matière de prévention et de recyclage : la part des déchets recyclés s'est améliorée (emballages +5,7 % ; verre + 3,2 % ; déchetterie +2,5 %) ; le tonnage des ordures ménagères non recyclées a diminué pour atteindre 68 958 tonnes (-2,9 % par rapport à 2018) ;
- la poursuite de la mise en place des bennes meubles dans les déchetteries a permis la collecte de 3 547 tonnes transportées et traitées par l'éco organisme « écomobilier », sans aucun coût pour le Grand Nancy ;

La prévention à la source

Le Programme Local de Prévention des Déchets du Grand Nancy 2018-2020 traduit l'engagement de la Métropole du Grand Nancy en faveur de la prévention des déchets.

L'objectif poursuivi est une baisse de 10 % des Déchets Ménagers et Assimilés collectés par habitant en 2020 par rapport à l'année 2010 (conformément à la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte).

Pour atteindre cet objectif, le plan d'actions rassemble 90 actions autour de 3 grandes priorités :

- lutter contre le gaspillage alimentaire ;
- réduire les déchets dès l'acte d'achat ;
- aller vers l'économie circulaire

L'état d'avancement et de mise en oeuvre de ce programme fait l'objet d'une évaluation annuelle présentée à la commission consultative dédiée (CCES) qui a été réunie le 27 juin 2019 afin de faire un point d'avancement sur les actions en cours et d'évoquer les pistes de travail à venir.

Un réseau de Repair Cafés (ateliers de co-réparation) se développe avec l'accompagnement de la MJC Lorraine et le soutien de la Métropole du Grand Nancy. Fin 2019, 12 Repair Cafés sont actifs.

Des ateliers se tiennent ainsi chaque mois aux quatre coins de la métropole. En 2019, près de 1 500 objets ont ainsi été pris en charge permettant d'éviter près de 3 tonnes de déchets électriques et électroniques.

En coordination avec les acteurs locaux, plusieurs actions ont été menées par le Grand Nancy sur le thème du gaspillage alimentaire en 2019 : poursuite du dispositif d'accompagnement de la restauration collective au compostage et à la lutte contre le gaspillage alimentaire, sensibilisation des enfants dans le cadre d'animations scolaires, lancement du dispositif Gourmet Bag (pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration traditionnelle).

Le Grand Nancy a mis en place en 2014 un réseau de guides-composteurs qui vise à obtenir un maillage communal de relais bénévoles les plus proches des usagers cibles. A la fin de l'année 2019, le réseau de guides-composteurs comptait plus de 12 guides actifs

La collecte des déchets

La fréquence de collecte, sur le territoire de la Ville, est de deux fois par semaine avec une seule collecte hebdomadaire des emballages ménagers.

La quantité d'ordures ménagères résiduelles collectée est en baisse depuis plusieurs années sauf en 2018 où elle augmente faiblement (+0,84 %). Cette augmentation contenue est notamment à mettre en lien avec les actions de réduction à la source des déchets (arrêt de la collecte des déchets verts présentés avec les ordures ménagères au 1er janvier 2016, poursuite des opérations de sensibilisation des habitants...). Le tonnage de produits recyclables collecté en porte à porte et en point d'apport volontaire (17 034 t) augmente légèrement par rapport à 2018 (+2,2 %).

Le nombre d'équipements pour la collecte en apport volontaire a progressé sur l'ensemble de l'agglomération.

Le tonnage collecté en déchetteries (41 561 tonnes) est en augmentation par rapport à 2018 (+ 2,45 %).

Les professionnels de l'agglomération ont accès aux déchetteries de Nancy, Ludres et Maxéville moyennant une participation financière.

Au total, ce sont 130 226 tonnes de déchets qui ont été collectés en 2019, soit une diminution de 1,7 % par rapport à 2018.

Le traitement des déchets

Les déchets collectés sont valorisés par :

- la valorisation énergétique (incinération) : 57,63 % des tonnages traités ;
- la valorisation matière : 30,05 % des tonnages traités (17,08 % issus de recyclage des matériaux des déchetteries, 12,63 % du recyclage de la collecte sélective et 0,33 % du recyclage des textiles) ;
- l'enfouissement : il représente 12,33 % des tonnages traités.

La communication

Afin de sensibiliser et d'informer les usagers, la Métropole met en œuvre différentes actions : édition de documents, campagnes thématiques (notamment en 2017 les campagnes sur les papiers et les emballages, sur la gestion des déchets verts de jardin et plus généralement sur la réduction des déchets lors de la semaine européenne dédiée à ce thème), mobilisation de relais... notamment via :

- la Maison de l'Habitat et du Développement Durable qui a un rôle essentiel en matière de communication par l'accueil physique et téléphonique des usagers (plus de 14 000 contacts),
- les ambassadeurs du tri et les maîtres composteurs assurent la communication de terrain : animations scolaires, visites du centre de valorisation de Ludres,
- les manifestations publiques organisées par le Grand Nancy (Jardins de Villes-Jardins de vie), par les communes, associations (Fête des plantes, Nature en fête....),
- les supports écrits : plaquettes d'information, les triconteurs de l'Environnement, destinés aux publics scolaires.

Les aspects financiers

Le budget du service s'élève à 28,5 M€ en fonctionnement. Les dépenses d'investissements représentent 3,16 M€ dont 2,19 M€ sont consacrés à des prestations liées à la collecte et au traitement (acquisitions de bacs, conteneurs enterrés et semi-enterrés, ainsi que les travaux correspondant à leur implantation) et à la maintenance du centre de collecte de Ludres, 0,17 M€ concernent les travaux réalisés sur les déchetteries, 0,10 M€ pour les études et la communication et 0,41 M€ au remboursement du capital des emprunts inhérents à la collecte et au traitement des déchets.

En 2019, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères diminue légèrement (7,46 %).

La redevance spéciale concerne près de 1 059 sites pour 919 conventions signées au 31 décembre 2019. Le montant de la redevance spéciale pour l'année 2019 s'élève à 2 891 076 €.

L'accès aux déchetteries des professionnels et communautés de communes a généré une recette de 182 780 €.

PROPOSITION

Vu l'avis de la commission élargie « urbanisme opérationnel et patrimoine et transition écologique et environnement » en date du 14 octobre 2020, il est proposé au Conseil municipal d'émettre son avis sur le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable sur le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 19 novembre 2020.

Extrait conforme

 **Michel BREUILLE,**
[Signature]
Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2020

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

| | |
|---|------------------|
| - Nombre de Conseillers en exercice : | 29 |
| - Nombre de présents : | 25 |
| - Nombre de votants : | 28 |
| - Convocation du Conseil municipal le : | 9 novembre 2020 |
| - Convocation distribuée le : | 10 novembre 2020 |
| - Affichage du compte-rendu le : | 20 novembre 2020 |
| - Affichage du procès-verbal le : | 18 décembre 2020 |

PRESENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjointes.
- M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, M. BRUNE, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, MME MALARY, MME MENZRI, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. Gabriel HOFFER à M. Gilles SAPIRSTEIN
- MME Marjorie HOUSSIN à Mme Aïcha MENZRI
- MME Caroline CREUSOT à Mme Aïcha MENZRI

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME Evelyne DEVOUGE

Pour extrait



Michel BREUILLE,

Maire